

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISIE VALEURS SA

Siège Social : Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

La société TUNISIE VALEURS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 avril 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young) et Karim DEROUICHE (FINOR).

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	31. Décembre		<u>Notes</u>	31. Décembre
		<u>2019</u>	<u>2018</u>		<u>2019</u>
					<u>2018</u>
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles		1 176 538	1 035 394	Capital social	20 000 000
Moins : amortissements		(1 025 517)	(959 255)	Réserve légal	1 000 000
	4	<u>151 021</u>	<u>76 139</u>	Réserve de réévaluation	424 000
				Réserve pour réinvestissement exonéré	1 607 500
				Résultats reportés	306 768
Immobilisations corporelles		17 824 313	14 920 865	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	<u>23 338 268</u>
Moins : amortissements		(8 845 574)	(8 096 064)	Résultat net de l'exercice	4 500 135
	5	<u>8 978 739</u>	<u>6 824 801</u>		6 042 149
Immobilisations financières	6	<u>3 262 656</u>	<u>8 447 658</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	<u>27 838 403</u>
Total des actifs immobilisés		<u>12 392 416</u>	<u>15 348 598</u>		<u>27 058 268</u>
				PASSIFS	
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>12 392 416</u>	<u>15 348 598</u>	PASSIFS COURANTS	
ACTIFS COURANTS				Clients et comptes rattachés	9 957 383
Clients et comptes rattachés	7	<u>325 027</u>	251 151	Intermédiaires vendeurs	2 067 488
Intermédiaires acheteurs	8	<u>1 377 684</u>	194 007	Autres passifs courants	5 218 318
Autres actifs courants	9	11 675 615	13 223 738	Concours bancaires et autres passifs financiers	1 542 899
Placements et autres actifs financiers	10	12 095 069	7 474 274	TOTAL DES PASSIFS COURANTS	<u>18 786 088</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	11	8 758 680	35 431 101		44 864 601
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>34 232 075</u>	<u>56 574 271</u>	TOTAL DES PASSIFS	<u>18 786 088</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>46 624 491</u>	<u>71 922 869</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>46 624 491</u>
					<u>71 922 869</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31. Décembre	
		2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	13 761 175	17 148 005
Autres produits d'exploitation	16	101 097	105 989
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>13 862 272</u>	<u>17 253 994</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	17	6 706 998	7 894 023
Dotations aux amortissements	18	960 678	968 653
Dotations nettes aux provisions	19	56 519	(474 232)
Autres charges d'exploitation	20	3 795 493	4 566 045
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>11 519 688</u>	<u>12 954 489</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 342 584</u>	<u>4 299 505</u>
Charges financières nette	21	(27 866)	(28 935)
Produits des placements	22	2 805 626	2 036 615
Autres gains ordinaires	23	315 409	1 305 542
Autres pertes ordinaires		(68 934)	(347 973)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		<u>5 366 819</u>	<u>7 264 754</u>
Impôts sur les sociétés	9	(812 218)	(1 146 042)
Contribution Sociale de Solidarité	9	(54 466)	(76 563)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>4 500 135</u>	<u>6 042 149</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31 Décembre	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		4 500 135	6 042 149
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements	18	960 678	968 653
Dotations nettes aux provisions	18	56 519	(474 232)
Régularisation des immobilisations	5	-	138 042
Plus ou moins values sur cession d'immobilisations financières	22	(456 800)	(339 839)
Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations corporelles	23	(7 835)	(1 193 824)
Variation des :			
Clients et comptes rattachés débiteurs	24	(73 876)	14 690 615
Intermédiaires acheteurs	24	(1 183 677)	3 301 054
Autres actifs courants	24	1 548 123	(3 090 982)
Clients et comptes rattachés créditeurs	25	(17 214 984)	(419 920)
Intermédiaires vendeurs	25	(7 928 171)	6 347 772
Autres passifs courants	25	(1 253 288)	677 168
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(21 053 176)</u>	<u>26 646 656</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	24	<u>(4 580 395)</u>	<u>(680 522)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	26,1	(3 223 110)	(646 373)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		41 447	1 662 445
Décaissements affectés de l'acquisition d'immobilisations financières	26,1	(48 000)	(156 032)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	26,1	5 689 802	2 239 841
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>2 460 139</u>	<u>3 099 881</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	12	(3 720 000)	(2 200 000)
Remboursement des emprunts et dettes assimilées		-	(272 836)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(3 720 000)</u>	<u>(2 472 836)</u>
Variation de trésorerie		<u>(26 893 432)</u>	<u>26 593 179</u>
Trésorerie au début de l'exercice	24	34 109 213	7 516 034
Trésorerie à la clôture de l'exercice	24	7 215 781	34 109 213

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Tunisie Valeurs SA» est un Intermédiaire en bourse, suivant agrément BVMT N°014/91 du 06/11/1991, constituée en Mai 1991.

Le capital social fixé initialement à D : 100.000 a fait l'objet de plusieurs augmentations pour atteindre un montant de D : 10.000.000.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 26 décembre 2003 a décidé de :

- Réduire le capital social d'un montant de D : 2.000.000, correspondant à la partie non libérée de l'augmentation du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 1998 ;
- Augmenter le capital social d'un montant de D : 2.000.000, pour le porter de nouveau à D : 5.000.000, par l'émission et la création de 20.000 actions nominatives de D : 100 chacune souscrites en numéraire et libérées du quart au moment de la souscription. La libération du reliquat a eu lieu en 2008.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 octobre 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 5.000.000, pour le porter à D : 10.000.000, par l'émission et la création de 50.000 actions de D : 100 chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement en 2012.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 21 novembre 2016 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action à D : 10 et porter, ainsi, le nombre d'actions à 1.000.000.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 avril 2018 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action à D : 5 et porter, ainsi, le nombre d'actions à 2.000.000.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 19 avril 2019 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 10.000.000, pour le porter à D : 20.000.000, par le prélèvement du compte résultats reportés et la création de 2.000.000 actions de nominal D : 5 à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 20.000.000 divisé en 4.000.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

La société a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne.
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers.
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

Note 2 : CADRE DE REFERENCE RETENU POUR L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable, à l'exception de la dérogation développée dans la note 3.1.

Note 3 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévues par les normes comptables en vigueur, à l'exception de celle développée dans la note 3.1 et qui se rapporte à la réévaluation du terrain.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Toutefois, le terrain, sur lequel est édifié le siège social, a fait l'objet d'une opération de réévaluation décidée par le conseil d'administration au cours de sa réunion du 25 Octobre 2004.

Cette réévaluation a donné lieu à la constatation d'une réserve spéciale de réévaluation de D : 424.000.

Les taux retenus sont les suivants :

• Constructions	20 ans	5%
• Constructions à statut juridique particulier	7 ans	14,28%
• Matériel de transport	5 ans	20%
• Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
• Agencements aménagements installations	10 ans	10%
• Matériel informatique	7 ans	15%
• Logiciels informatiques	3 ans	33%
• Site web	3 ans	33%

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

3.2 Clients

Le compte « clients » retrace les mouvements de fonds afférents à des opérations de placement ou de vente ordonnées par les clients.

Le compte « clients » enregistre à son crédit :

- Les versements de fonds ;
- Les produits de vente des titres ;
- Les dividendes encaissés pour le compte des clients ;
- Les annuités des emprunts obligataires.

Il enregistre à son débit :

- Les retraits de fonds ;
- Les placements ;
- Les transferts.

3.3 Les produits

Les produits de la société sont de différentes catégories, il s'agit notamment des :

- ◆ Commissions de gestion des comptes titres : rémunérant la gestion et la garde du portefeuille des clients.
- ◆ Commissions sur les transactions boursières : sur chaque transaction boursière, la société perçoit une commission de 0,2% à 0,6% pour les institutionnels et de 0.6% pour les autres clients.
- ◆ Commissions de placement : ces commissions sont perçues des émetteurs à l'occasion des placements d'obligations, ou des souscriptions d'actions.
- ◆ Commissions de gestion d'OPCVM : ces commissions résultent de la gestion des capitaux des OPCVM tels que les SICAV et les FCP.
- ◆ Services financiers : la société est rémunérée pour le service financier qu'elle pourrait assurer à l'occasion de l'émission d'emprunts obligataires, ou bien pour la tenue du registre des actionnaires (agent de transfert) des sociétés qu'elle introduit en bourse.
- ◆ Etudes, assistances, introductions : ce type de produit est généré par les études effectuées par la société en vue de la privatisation, par l'assistance aux entreprises privées en vue d'organiser leur introduction en bourse ainsi que par l'émission d'emprunts obligataires.

3.4 Impôts et taxes

La société étant nouvellement introduite en bourse, elle est soumise durant les cinq premières années à compter de l'année de l'admission à l'impôt sur les bénéfices au taux de 15%.

Par ailleurs, la société est assujettie à la TVA au taux normal.

3.5 Provisions pour risques et charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur de provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 725 204 DT au 31 Décembre 2019.

3.6. Les participations et placements

3.6.1. Les participations : placements à long terme :

Les placements à long terme sont constitués des titres de participations détenus dans l'intention de les conserver durablement et sont présentés dans le poste « immobilisations financières ».

3.6.2 Les placements à court terme :

Les placements à court terme sont constitués des titres acquis par la société avec l'intention de les détenir à titre de simple placements financiers, et ont pour vocation d'être cédés dès que le marché offre à la société « Tunisie Valeurs » une opportunité de cession.

3.6.3 Les revenus des titres de participations & de placements :

Les revenus générés par les titres sont constatés selon les règles suivantes :

- Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.
- Les plus-values sur cession sont portées en produits dès la réalisation effective de la cession en bourse.
- Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.7 Evaluation des participations et des placements

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

A la clôture de l'exercice, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

Pour les titres cotés, les provisions pour dépréciation sont déterminées sur la base du dernier cours boursier.

Pour les titres des sociétés non cotées, l'évaluation est faite sur la base des états financiers disponibles. Une provision pour dépréciation du portefeuille titres est constituée pour couvrir la différence entre la valeur mathématique de l'action, telle qu'elle apparaît sur les derniers états financiers disponibles, et la valeur d'acquisition de ces titres. Toutefois, pour certaines participations, la juste valeur est déterminée par référence à d'autres critères objectifs, tels que l'importance du patrimoine immobilier et les perspectives d'avenir.

NOTES AU BILAN

Note 4 : LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, amortissements déduits, s'élèvent au 31 Décembre 2019 à D : 151.021 contre D : 76.139 à la même date de l'exercice précédent. Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur une durée de trois ans, elles se détaillent comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Logiciels informatiques	945 563	841 819
- Site Web	55 200	55 200
- Fond de commerce	138 375	138 375
- Immobilisations incorporelles en cours	37 400	-
- Amortissements cumulés	(1 025 517)	(959 255)
	<u>151 021</u>	<u>76 139</u>

Note 5 : LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles, amortissements déduits, s'élèvent à D : 8.978.739 contre D : 6.824.801 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	<u>Montants</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Montants</u>	<u>Montants</u>
	<u>Bruts</u>		<u>Nets</u>	<u>Nets</u>
- Terrain (A)	5 884 735	-	5 884 735	865 463
- Constructions	4 332 604	(3 387 238)	945 366	639 470
- Matériel de transport	1 834 567	(1 027 127)	807 440	1 088 742
- Installations générales	3 448 702	(2 395 751)	1 052 951	1 242 271
- Equipements de bureaux	1 254 976	(1 189 087)	65 889	69 913
- Matériel informatique	1 068 729	(846 371)	222 358	144 638
- Avances sur acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	-	2 774 304
<u>Solde au 31 Décembre 2019</u>	<u>17 824 313</u>	<u>(8 845 574)</u>	<u>8 978 739</u>	<u>6 824 801</u>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

(A) : dont un terrain ayant fait l'objet d'une réévaluation libre décidée par le conseil d'administration réuni le 25 octobre 2004. Cette réévaluation a eu pour effet de porter la valeur de ce terrain de D : 2.000 à D : 426.000 et a donné lieu à la constatation d'une réserve spéciale de réévaluation de D : 424.000.

Les mouvements de l'exercice ainsi que la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles sont présentés au niveau du tableau suivant :

**TABLEAU DES
IMMOBILISATIONS**
Exercice clos le 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en dinar)

DESIGNATION	Taux	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS					VALEURS NETTES
		31-déc-18	Acquisitions	Régularisation/transfert	Cessions	31-déc-19	31-déc-18	Dotation	Régularisation/transfert	Cessions	31-déc-19	
Terrain		865 463	1 458 572	3 560 700	-	5 884 735	-	-	-	-	-	5 884 735
Constructions	5%	3 962 246	370 358	-	-	4 332 604	3 322 776	64 462	-	-	3 387 238	945 366
Matériel de transport	20%	1 855 540	140 377	-	(161 350)	1 834 567	766 798	388 737	-	(128 408)	1 027 127	807 440
Installations générales	10%	3 368 462	81 395	-	(1 155)	3 448 702	2 126 191	270 045	-	(485)	2 395 751	1 052 951
Equipements de bureaux	10%	1 250 391	20 598	-	(16 013)	1 254 976	1 180 478	24 622	-	(16 013)	1 189 087	65 889
Matériel informatique	15%	844 459	224 270	-	-	1 068 729	699 821	146 550	-	-	846 371	222 358
Avances sur acquisition d'immobilisations corporelles		2 774 304	786 396	(3 560 700)	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		14 920 865	3 081 966	-	(178 518)	17 824 313	8 096 064	894 416	-	(144 906)	8 845 574	8 978 739

Note 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Titres de participation	2 121 967	6 998 967	
(a)	<u>2 121 967</u>	<u>6 998 967</u>	
- Titres immobilisés	120	120	
- Fonds de garantie de marché	415 029	634 723	
- Prêt aux personnels	755 460	843 768	(b)
- Dépôts et cautionnements	8 073	8 073	
<u>Total brut</u>	<u>3 300 649</u>	<u>8 485 651</u>	
- Provisions pour dépréciation des titres	(37 993)	(37 993)	
<u>Total net</u>	<u>3 262 656</u>	<u>8 447 658</u>	

(a) Les mouvements enregistrés sur le poste « titres de participation » se détaillent comme suit :

	<u>Résultat de cession</u>
<u>Solde au 31 décembre 2018</u>	<u>6 998 967</u>
<u>Mouvements de l'exercice</u>	
- Souscription au capital de la " ARIJE EL MEDINA "	10 000
- Souscription au capital de la " Tunisie Clearing " (Ex STICODEVAM)	38 000
- Cession de 10 000 titres " BRIQUETERIE DJEBEL EI OUEST "	(1 000 000) 1 500
- Cession de 39 250 titres " INTEGRA IMMOBILIERE "	(3 925 000) 455 300
<u>Solde au 31 décembre 2019</u>	<u>2 121 967</u> <u>456 800</u>

Les participations et les titres immobilisés s'analysent comme suit :

	<u>Nombre</u> <u>D'action</u>	<u>Coût moyen</u> <u>D'achat</u>	<u>Montant</u> <u>Total</u>
- Tunisie Clearing (Ex STICODEVAM)	60 000	4,657	279 393
- BVMT	43 659	9,894	431 974
- MED TECH	500	100,000	50 000
- TUNIS CALL CENTER	31 500	10,333	325 500
- IFBT	1	100,000	100
- Tunisie Courtage	5 000	5,000	25 000
- FCP Institutionnel	200	5 000,000	1 000 000
- Laser Tech	18 000	-	-
- ARIJE EL MEDINA	10	1 000,000	10 000
<u>Total des titres de participation</u>			<u>2 121 967</u>
- TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	12	10,000	120
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>120</u>

Au 31 décembre 2019, les provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

- Provision pour dépréciation des titres " Med Tech "	37 993
<u>Total</u>	<u>37 993</u>

(b) Les prêts à plus d'un an sont classés parmi les immobilisations financières.

(Suite à ces ajustements, le chiffre correspondant arrêté au 31/12/2018 a été retraité pour le besoin de comparabilité)

Note 7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

A L'ACTIF

L'analyse du compte « clients et comptes rattachés » figurant à l'actif du bilan se présente comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	<u>2019 2018</u>
- Clients opérations en bourse	325 027	205 817
- Clients dividendes à encaisser	-	45 334
<u>Solde débiteur des clients et des comptes rattachés</u>	<u>325 027</u>	<u>251 151</u>

AU PASSIF

Le compte « clients et comptes rattachés » figurant au passif du bilan s'élève au 31 décembre 2019 à D : 9.957.383 contre D : 27.172.367 à l'issue de l'exercice précédent, et englobe exclusivement le solde des clients, opérations en bourse.

Note 8 : INTERMEDIAIRES EN BOURSE**A L'ACTIF**

Le compte « Intermédiaires acheteurs » s'élève au 31 Décembre 2019 à D: 1.377.684, contre D : 194.007 à l'issue de l'exercice précédent.

Ce montant représente le restant dû à la date de clôture par "Tunisie clearing", et s'analyse ainsi :

	<u>31 DECEMBRE</u>	<u>2019 2018</u>
- "Tunisie clearing" acheteur	1 377 684	194 007
<u>Solde des intermédiaires acheteurs</u>	<u>1 377 684</u>	<u>194 007</u>

AU PASSIF

Le compte « Intermédiaires vendeurs » s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 2.067.488, contre D : 9.995.659 à l'issue de l'exercice précédent. Ce montant représente le restant à payer à "Tunisie clearing" à la date de clôture, et s'analyse ainsi :

	<u>31 DECEMBRE</u>	<u>2019 2018</u>
- "Tunisie clearing" vendeur	2 067 488	9 995 659
<u>Solde des intermédiaires vendeurs</u>	<u>2 067 488</u>	<u>9 995 659</u>

Note 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

		<u>31 DECEMBRE</u>	<u>2019 2018</u>
- Avances au personnel		2 300	163 606
- Prêts au personnel	(a)	242 910	255 404
- Etat, impôt sur les sociétés	(b)	5 798 848	4 246 326
<u>Total Etat, impôts et taxes</u>		<u>6 044 058</u>	<u>4 665 336</u>
- Compte courant associé TFG		-	2 646 493
- Commission de gestion des OPCVM à recevoir et autres débiteurs		2 951 683	3 823 947 *
- Sicav Plus , mouvements de fonds		-	2 686
- Tunisie Sicav , mouvements de fonds		1 400 754	1 339 492
- FCP valeurs CEA , mouvements de fonds		177 785	199 968
<u>Total sociétés de groupe</u>		<u>4 530 222</u>	<u>8 012 586</u>
- Produits à recevoir		286 909	91 926 *
- Charges constatées d'avance		271 897	181 553
- Autres débiteurs divers		61 357	62 803
- Créances sur cession d'immobilisations		-	52 000
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes		38 127	36 000
- Etat, TVA à reporter		335 400	-
- Autres		2 967 645	2 981 534
<u>Total débiteurs divers</u>		<u>3 961 335</u>	<u>3 405 816</u>
- Provision pour dépréciation des autres actifs courants		(2 860 000)	(2 860 000)
<u>Total général</u>		<u>11 675 615</u>	<u>13 223 738</u>

(a) Les prêts à plus d'un an sont classés parmi les immobilisations financières.

(Suite à ces ajustements, les chiffre correspondant arrêté au 31/12/2018 a été retraité pour le besoin de comparabilité)

(*) Les chiffres ont été retraités pour le besoin de comparabilité

b) L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

		<u>31 DECEMBRE</u>	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
-	Résultat des activités ordinaires avant impôt	5 366 819	7 264 754
	Réintégrations	769 694	1 597 829
	Déductions	(495 850)	(1 031 902)
	<u>Résultat fiscal avant déduction des provisions</u>	<u>5 640 663</u>	<u>7 830 681</u>
.	Déduction des provisions	-	-
	<u>Résultat fiscal après déduction des provisions</u>	<u>5 640 663</u>	<u>7 830 681</u>
.	Dividendes	(194 104)	(174 420)
	<u>Résultat fiscal avant abattement</u>	<u>5 446 559</u>	<u>7 656 261</u>
	(1)		
<u>A déduire</u>			
	- Bénéfice provenant d'opérations d'exportation	(95 325)	(47 943)
	<u>Base imposable</u>	<u>5 351 234</u>	<u>7 608 318</u>
	- Impôt au taux de 15% [5.351.174 x 15%]	(802 685)	(1 141 248)
	- Impôt au taux de 10% [95.384 x 10%]	(9 533)	(4 794)
	<u>(3)+(4)</u>	<u>(812 218)</u>	<u>(1 146 042)</u>
	- Excédent d'impôt dégagé sur la déclaration de l'exercice précédent	(4 246 326)	(4 021 284)
	- Restitution d'impôt	-	1 162 459
	- Retenues sur placements et autres produits	(2 364 740)	(2 533 543)
	<u>Excédent d'impôt</u>	<u>5 798 848</u>	<u>4 246 326</u>
	<u>Contribution Sociale de Solidarité [(1) x 1%]</u>	<u>54 466</u>	<u>76 563</u>

Note 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	<u>2019 2018</u>
- Actions cotées	95 857	95 857
- Actions non cotées	488 689	488 689
- Titres des OPCVM	373 822	1 157 230
- Certificats de dépôt	7 000 000	3 000 000
- Emprunt national	40 000	60 000
- Prêts courants	1 500 000	1 500 000
- Emprunt obligataire	2 847 158	1 463 355
Total Brut	<u><u>12 345 526</u></u>	<u><u>7 765 131</u></u>
- Provision pour dépréciation des placements	(250 457)	(290 857)
Total net	<u><u>12 095 069</u></u>	<u><u>7 474 274</u></u>

Note 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail du compte « Liquidités et équivalents de liquidités » se détaille comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Banques		
- UIB administratif	552 858	2 313 361
- Amen Bank Sfax	633 922	332 445
- Amen Bank Sousse	-	10 841
- Amen Bank Nabeul	71 076	46 101
- Amen Bank Tunis	5 143 630	3 533 740
- BIAT 51	186 379	97 454
- Amen Bank Jerba	317 392	194 608
- Amen BANK La Marsa	-	142 031
- Amen BANK Mounastir	118 063	1 304 401
- Amen BANK Kelibia	-	33 713
- Amen Bank CUN	58 971	10 452 211
- BH	2 077	15 908 471
Sous total (1)	<u><u>7 084 368</u></u>	<u><u>34 369 377</u></u>
Caisses		
- Caisses espèces	919 222	846 048
- Chèques en caisse	755 090	215 676
Sous total (2)	<u><u>1 674 312</u></u>	<u><u>1 061 724</u></u>
Total général (1) + (2)	<u><u>8 758 680</u></u>	<u><u>35 431 101</u></u>

Note 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit

		<u>31 DECEMBRE</u>		<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Capital social	(a)	20 000 000	10 000 000		
- Réserve légale		1 000 000	1 000 000		
- Réserve de réévaluation	(voir note 5)	424 000	424 000		
- Réserve pour réinvestissement exonéré	(b)	1 607 500	6 762 256		
- Résultats reportés	(b)	306 768	2 829 863		
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>23 338 268</u>	<u>21 016 119</u>		
- Résultat net de l'exercice	(b)	4 500 135	6 042 149		
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>27 838 403</u>	<u>27 058 269</u>		

Le résultat par action se détaille comme suit :

			<u>31 DECEMBRE</u>	
			<u>2019</u>	<u>2018</u>
	Résultat Net de l'exercice (1)		4 500 135	6 042 149
	Nombre d'actions (2)		4 000 000	2 000 000
<u>Résultat par action (1)/(2) (*)</u>			<u>1,125</u>	<u>3,021</u>

(*) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(a) La structure du capital se présente au 31 décembre 2019 comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL SOUSCRIT ET LIBERE	Pourcentage de détention
INTEGRA PARTNERS (Ex STFP)	1 457 630	7 288 150	36,44%
TUNISIE LEASING	600 000	3 000 000	15,00%
SLAHEDDINE CAID ESSEBSI	268 399	1 341 995	6,71%
AUTRES	1 673 971	8 369 855	41,85%
Total	4 000 000	20 000 000	100,00%

(b) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2019 à D : .19.765 et se détaillent comme suit :

- Réserve pour réinvestissement exonéré, au 31.12.2013 (*)	4 500 000
- Résultats reportés au 31.12.2013	106 501
- Résultat net de l'exercice 2013	3 088 264
Total	<u>7 694 765</u>
- Distribution de dividendes courant 2014	(1 600 000)
- Distribution de dividendes courant 2015	(1 800 000)
- Distribution de dividendes courant 2016	(1 800 000)
- Distribution de dividendes courant 2017	(900 000)
- Distribution de dividendes courant 2018 (**)	(1 575 000)
Total net	<u>19 765</u>

(*) distribuable sous condition de respect de la réglementation fiscale en vigueur.

(**) L'assemblée générale du 29 Mars 2019 a décidé de distribuer un montant de D : 3.600.000 au titre de dividendes (dont D : 1.575.000 en franchise de retenue à la source)

(c) Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 Décembre 2019

(Exprimé en dinar)

	Capital social	Réserve légale	Réserves de réévaluation	Réserves pour réinvestissement exonérée	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2017	10 000 000	1 000 000	424 000	6 762 256	1 558 311	3 471 552	23 216 119
Affectation du résultat de l'exercice 2017 décidée par l'AGO du 30 mars 2018					3 471 552	(3 471 552)	-
Dotations au fonds social					(120 000)		(120 000)
Distribution de dividendes					(2 080 000)		(2 080 000)
Résultat net au 31 Décembre 2018						6 042 149	6 042 149
Soldes au 31 Décembre 2018	10 000 000	1 000 000	424 000	6 762 256	2 829 863	6 042 149	27 058 268
Affectation du résultat de l'exercice 2018 décidée par l'AGO du 29 mars 2019					6 042 149	(6 042 149)	-
Dotations au fonds social					(120 000)		(120 000)
Distribution de dividendes					(3 600 000)		(3 600 000)
Reprise sur réserve de réinvestissements exonérés décidée par l'AGO du 29 mars 2019				(5 154 756)	5 154 756	-	-
Augmentation de capital décidée par l'AGE du 19 Avril 2019	10 000 000				(10 000 000)	-	-
Résultat net au 31 Décembre 2019						4 500 135	4 500 135
Soldes au 31 Décembre 2019	20 000 000	1 000 000	424 000	1 607 500	306 768	4 500 135	27 838 403

Note 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Personnel et comptes rattachés	598 037	861 121
Etat, Impôts et taxes		
- Etat, Retenues à la source	571 963	362 866
- Etat, TVA à payer	24 201	469 263
- Etat, Contribution Solidaire Sociale	54 466	76 563
- Etat, autres impôts et taxes	160 027	142 577
<u>Total Etat, impôts et taxes</u>	<u>810 657</u>	<u>1 051 269</u>
SICAV, mouvements de fonds		
- SICAV PLUS	974	-
- SICAV ENTREPRISE	642 942	16 267
<u>Total SICAV, mouvements de fonds</u>	<u>643 916</u>	<u>16 267</u>
Autres comptes créditeurs		
- Bourse des valeurs mobilières	132 299	124 518
- CNSS	310 433	299 604
- Créiteurs divers	302 845	369 444
- Diverses charges à payer	1 579 249	2 845 318
- Produits perçus d'avance	66 248	159 325
- CAVIS	37 330	19 536
- Dépôts et cautionnements reçus	12 100	-
- Provision pour risques et charges courants	725 204	628 285
<u>Total, autres comptes créditeurs</u>	<u>3 165 708</u>	<u>4 446 030</u>
<u>Total général</u>	<u>5 218 318</u>	<u>6 374 687</u>

Note 14 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	<u>2019 2018</u>
	- Amen BANK Lac II	109 507
- Amen Bank administratif	553 015	1 122 925
- Amen Bank Sousse	645 152	-
- Amen BANK La Marsa	28 629	-
- Amen BANK Kelibia	206 596	-
<u>Total</u>	<u>1 542 899</u>	<u>1 321 888</u>

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 15 : REVENUS

L'analyse des revenus se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Commissions sur placements d'actions	153 073	689 000
- Commissions sur les transactions boursières et de gestion des comptes titres	2 330 410	4 826 607
- Commissions sur placement d'obligations	440 180	420 392
- Commissions de gestion des OPCVM	7 335 153	7 883 913
- Commission de courtage/OPCVM	39 241	42 016
- Etudes et assistances	497 680	605 892
- Droits de garde	1 788 274	1 841 987
- Commissions sur OPV	-	131 681
- Commissions de performance	95 220	286 354
- Commissions sur placement monétaire	504 870	-
- Exportation de services	534 418	335 089
- Autres revenus	42 656	85 074
Total	13 761 175	17 148 005

Note 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste présente à la clôture de l'exercice 2019 un solde de D : 101.097, contre un solde de D : 105.989 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Loyer Immeuble HORCHANI	-	27 563
- Loyer Avenue de la liberté	79 197	75 426
- Loyer GAT VIE	3 000	3 000
- Loyer MENZEH 6	18 900	-
Total	101 097	105 989

Note 17 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse du poste « charges de personnel » se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Salaires et compléments de salaires	6 112 109	6 736 783
- Cotisations sociales	702 717	673 465
- Provision pour congés payés	(13 221)	74 500
- Provision pour indemnité de départ à la retraite	(260 000)	260 000
- Autres charges sociales	165 393	149 275
Total	6 706 998	7 894 023

Note 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement se détaillent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	66 262	27 533
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	894 416	941 120
Total	960 678	968 653

Note 19 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(72 257)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres non cotés	-	195 000
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres non cotés	(40 400)	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres cotés	-	300
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres cotés	-	(213 281)
- Dotations aux provisions pour risques et charges courants	120 770	362 370
- Reprises sur provisions pour risques et charges courants	(23 851)	(746 364)
Total	56 519	(474 232)

Note 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Achats non stockés de matières et de fournitures	273 138	244 836
<u>Total des achats</u>	<u>273 138</u>	<u>244 836</u>
- Charges locatives et de copropriété	374 199	377 186
- Entretiens et réparations	138 434	137 328
- Primes d'assurances	64 442	62 091
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>577 075</u>	<u>576 605</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(a) 1 132 876	1 816 390
- Frais d'introduction en bourse	-	287 022
- Publicités, publications et relations publiques	365 824	341 228
- Déplacements, missions et réceptions	325 368	252 081
- Frais de formation	51 182	51 547
- Frais postaux et de télécommunications	302 872	313 851
- Documentations et abonnements	194 500	173 386
- Autres services extérieurs	63 986	56 470
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 436 608</u>	<u>3 291 975</u>
- Jetons de présence	73 000	35 000
- Dons et subventions	86 374	71 064
- Cadeaux	104 076	101 889
- Autres	30 285	22 287
<u>Total des charges diverses</u>	<u>293 735</u>	<u>230 240</u>
- TFP & FOPROLOS	138 487	137 918
- T.C.L	32 514	40 350
- Autres impôts et taxes	43 936	44 121
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>214 937</u>	<u>222 389</u>
<u>Total général</u>	<u>3 795 493</u>	<u>4 566 045</u>

(a) : Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires s'analysent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Commissions rétrocédées sur placements	276 738	625 982
- Frais de gestion des SICAV	139 104	136 549
- Autres	717 034	1 053 859
Total	1 132 876	1 816 390

Note 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Le poste « charges financières nettes » se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Intérêts des comptes courants débiteurs	15 739	16 785
- Intérêts de la dette leasing	-	12 451
- Perte de change réalisée	12 142	1 432
- Gain de change réalisé	(15)	(1 733)
Total	27 866	28 935

Note 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits de placements se détaillent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Intérêts sur FGM	29 146	25 192
- Dividendes	194 104	174 420
- Jetons de présence	4 250	3 500
- Intérêts sur certificats de dépôts et autres placements	1 550 736	634 245
- Intérêts créditeurs	559 514	980 172
- Produits des bons de trésor (activité SVT)	3 020	2 250
- Plus values réalisées sur titres OPCVM	6 595	25 045
- Plus values sur cession des actions cotées	3 365	2 504
- Moins values sur cession des actions cotées	(1 904)	(160 665)
- Plus values sur cession de titres immobilisés et de titres de participation	456 800	411 100
- Moins values sur cession de titres immobilisés et de titres de participation	-	(71 261)
- Plus value réalisée sur cession Emprunt obligataire	-	37 566
- Moins value sur cession Emprunt obligataire	-	(27 453)
Total	2 805 626	2 036 615

Note 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'analysent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Intérêts sur prêts au personnel	48 726	70 425
- Plus value sur cession d'immobilisations corporelles	7 835	1 193 824
- Charges à payer virées en gains	80 000	-
- Intérêts perçus d'avance sur prêts au personnel virés en gains	144 000	-
- Autres	34 848	41 293
Total	315 409	1 305 542

Note 24 : TABLEAU DES VARIATIONS DES COMPTES D'ACTIF DU BILAN AFFECTANT L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIEComptes : Solde

<u>brut</u>	<u>Exercice clos</u>		<u>Effet de la variation sur le flux de trésorerie d'exploitation</u>
	<u>2019</u>	<u>2018</u>	
ACTIF			
- Clients et comptes rattachés	325 027	251 151	(73 876)
- Intermédiaires acheteurs	1 377 684	194 007	(1 183 677)
- Autres actifs courants	14 535 615	16 083 738	1 548 123
- Placements et autres actifs financiers	12 345 526	7 765 131	(4 580 395)
- Liquidités et équivalents de liquidités (a)	8 758 680	35 431 101	(26 672 421)
- Concours bancaires (b)	(1 542 899)	(1 321 888)	(221 011)
Total (a + b)	7 215 781	34 109 213	(26 893 432)

Note 25 : TABLEAU DE VARIATION DES COMPTES DE PASSIF DU BILAN AFFECTANT L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIEComptes : Solde

<u>brut</u>	<u>Exercice clos</u>		<u>Effet de la variation sur le flux de trésorerie d'exploitation</u>
	<u>2019</u>	<u>2018</u>	
PASSIF			
- Clients et comptes rattachés	9 957 383	27 172 367	(17 214 984)
- Intermédiaires vendeurs	2 067 488	9 995 659	(7 928 171)
- Autres passifs courants	4 493 114	5 746 402	(1 253 288)

Note 26 : FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

26.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à D : 3.223.110 et s'analysent ainsi :

	<u>31 DECEMBRE</u>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	141 144	63 455
- Acquisition d'immobilisations corporelles (voir note 5)	3 081 966	582 918
<u>Total</u>	<u>3 223 110</u>	<u>646 373</u>

26.2 Immobilisations financières

Les décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations financières s'élèvent à D : 48.000 et se détaillent comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	<u>2019 2018</u>
- Titres de participation	48 000	20 611
- Fonds de garantie du marché	-	135 421
<u>Total</u>	<u>48 000</u>	<u>156 032</u>

Les encaissements sur les immobilisations financières s'élèvent à D : 5.689.802 et se détaillent comme suit :

	<u>31 DECEMBRE</u>	<u>2019 2018</u>
- Cession des Titres	5 381 800	6 380
- Prêt aux personnels	88 308	-
- Fonds de garantie du marché	219 694	945 201
<u>Total</u>	<u>5 689 802</u>	<u>951 581</u>

Note 27 : Transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice 2019, les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

Société " Tuninvest Finance Group "

La société Tunisie Valeurs a transféré 50% du bénéfice de la promesse de vente conclue avec la SPLT objet du lot de terrain d'une superficie de 2.736 m² sis au lotissement à la perle du lac au profit de TUNINVEST FINANCE GROUP.

La société Tunisie Valeurs a procédé à la constatation de la quote part à supporter par la société TUNINVEST FINANCE GROUP et s'élevant à D : 2.774.304 en compte courant rémunéré au taux de 10% l'an.

Les produits constatés en 2019 sur ce prêt se sont élevés à D : 215.688.

L'encours de ces avances ainsi que les produits financiers y rattachés ont été totalement remboursés en date du 22 Octobre 2019 pour un montant total de D: 3.005.091.

Société " Integra Immobilière "

Un prêt accordé à la société « Integra Immobilière » pour un montant de D : 1.500.000 pour une durée de 3 ans, commençant le 15 Mai 2017 et rémunéré au taux d'intérêts de 8% l'an.

Les produits constatés en 2019 sur ce prêt se sont élevés à D : 120.000.

La société « Integra Immobilière » a procédé au rachat de ses actions propres à la hauteur de la totalité de la participation détenue par « Tunisie Valeurs » dans son capital , soit 15 700 parts souscrites initialement à la valeur nominale de D : 100/titre et évalués, à la date dudit rachat, à un montant de D : 1.752.120. Ainsi, la plus-value dégagée sur cette opération s'est élevée à D : 182.120.

En contrepartie « Tunisie valeurs » a acquis la propriété d'une villa sise à El Menzah 6 pour le prix de D : 1.780.000 HT, soit D : 2.118.200 TTC. Ainsi, le complément du prix brut versé à la société " Integra Immobilière " s'est élevé à D : 366.080.

Société " Integra Partners "

Les dividendes versés en 2019 à la société " Integra Partners " se sont élevés à D : 1.282.257.

La société Tunisie Valeurs a procédé courant 2019 à la cession de 23 550 actions détenues dans le capital de la société « INTEGRA IMMOBILIERE » au profit de la société « INTEGRA PARTNERS » pour un montant total de D : 2.628.180.

La plus value constatée à ce titre, en 2019, s'est élevée à D : 273.180.

Société " Tunisie Leasing "

Les dividendes versés en 2019 à la société " Tunisie Leasing " se sont élevés à D : 540.000.

Certificats de dépôt

La société a a souscrit, en 2019, aux certificats de dépôt suivants émis par la société «Tunisie leasing et Factoring»

Date	Libellé	Montant en DT	Durée	Taux	Montant des intérêts en DT
02/01/2019	Montant = 3.000.000 / Taux = 10,5% / durée = 10 J	3 000 000	10 J	10,50%	8 725
10/01/2019	Montant = 3.000.000 / Taux = 11% / durée = 20 J	3 000 000	20 J	11,00%	18 222
30/01/2019	Montant = 3.000.000 / Taux = 11% / durée = 20 J	3 000 000	20 J	11,00%	18 222
19/02/2019	Montant = 3.000.000 / Taux = 11,75% / durée = 30 J	3 000 000	30 J	11,75%	29 090
08/04/2019	Montant = 2.500.000 / Taux = 11,95% / durée = 20 J	2 500 000	20 J	11,95%	16 488
24/05/2019	Montant = 4.000.000 / Taux = 11,9% / durée = 10 J	4 000 000	10 J	11,90%	13 179
03/06/2019	Montant = 4.000.000 / Taux = 11,9% / durée = 10 J	4 000 000	10 J	11,90%	13 179
13/06/2019	Montant = 2.000.000 / Taux = 11,9% / durée = 10 J	2 000 000	10 J	11,90%	6 589
18/06/2019	Montant = 3.000.000 / Taux = 11,9% / durée = 10 J	3 000 000	10 J	11,90%	9 884
24/06/2019	Montant = 2.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 10 J	2 000 000	10 J	11,15%	6 175
04/07/2019	Montant = 5.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 20 J	5 000 000	20 J	11,15%	30 782
24/07/2019	Montant = 1.500.000 / Taux = 11,15% / durée = 10 J	1 500 000	10 J	11,15%	13 809
23/08/2019	Montant = 3.500.000 / Taux = 11,15% / durée = 10 J	3 500 000	10 J	11,15%	10 807
30/08/2019	Montant = 2.500.000 / Taux = 11,15% / durée = 10 J	2 500 000	10 J	11,15%	7 719
02/09/2019	Montant = 3.500.000 / Taux = 11,15% / durée = 10 J	3 500 000	10 J	11,15%	10 807
09/09/2019	Montant = 2.500.000 / Taux = 11,15% / durée = 10 J	2 500 000	10 J	11,15%	7 719
12/09/2019	Montant = 3.500.000 / Taux = 11,15% / durée = 20 J	3 500 000	20 J	11,15%	21 547
19/09/2019	Montant = 1.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 20 J	1 000 000	20 J	11,15%	6 156
02/10/2019	Montant = 3.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 20 J	3 000 000	20 J	11,15%	18 469
09/10/2019	Montant = 1.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 20 J	1 000 000	20 J	11,15%	6 156
17/10/2019	Montant = 1.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 40 J	1 000 000	40 J	11,15%	12 237
22/10/2019	Montant = 3.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 20 J	3 000 000	20 J	11,15%	18 469
11/11/2019	Montant = 5.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 30 J	5 000 000	30 J	11,15%	46 031
11/12/2019	Montant = 5.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 20 J	5 000 000	20 J	11,15%	30 782
31/12/2019	Montant = 5.000.000 / Taux = 11,15% / durée = 10 J	5 000 000	10 J	11,15%	1 534
TOTAL :					382 776

Rémunérations des dirigeants de la société

Les rémunérations des dirigeants servies courant l'exercice par votre société se présentent comme suit :

En TND	Directeur Général			Président du conseil			Administrateur délégué		Administrateurs	
	Charge 2019	Bonus 2018 servi en 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Bonus 2018 servi en 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Passif au 31/12/2019
Avantage Court terme	200 690	109 375	24 461	295 542	234 375	-	81 000	-	60 000	60 000
Total	200 690	109 375	24 461	295 542	234 375	-	81 000	-	60 000	60 000

Note 28 : Evénements postérieurs à la date de clôture

A l'image des principales places boursières mondiales, l'apparition de l'épidémie du Coronavirus (COVID -19) sur le premier trimestre 2020 a déclenché une panique sociale et une tempête boursière en Tunisie. Le marché a payé les frais d'une déroutée généralisée qui a déferlé depuis le début du mois de mars 2020 et qui a provoqué un effondrement des cours chez la quasi-totalité des sociétés cotées. Ce crash boursier a atteint son paroxysme la séance du lundi 16 mars 2020 où l'indice de référence a accusé la troisième plus importante baisse de son histoire (4,1%).

La propagation de la pandémie du coronavirus, les mesures de prévention du virus et le manque de visibilité sur les retentissements économiques de cette épidémie sont des facteurs qui accentuent la nervosité des marchés et alimentent l'inquiétude des investisseurs.

TUNISIE VALEURS continue à suivre de près cette situation exceptionnelle en concertation avec le Conseil du Marché Financier et la Bourse de Tunis et s'attend à ce que les effets du coronavirus soient négatifs sur les réalisations de la société en 2020 au niveau de ses activités de marché. Le repli attendu des volumes, la désaffection pour les actifs risqués et la baisse des rendements devraient impacter les revenus des activités d'intermédiation en bourse et de la gestion d'actifs.

TUNISIE VALEURS souligne, cependant, que son business model est assez diversifié et que la solidité de son bilan sont des éléments de résistance à l'actuelle crise.

TUNISIE VALEURS espère à ce que les effets de l'épidémie du coronavirus soient limités à l'année 2020. L'éradication complète du virus à partir de la deuxième moitié de l'année en cours devrait rétablir la confiance des opérateurs économiques et avoir des effets d'entraînement favorables sur l'économie mondiale et nationale.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 27 Mars 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des commissaires aux comptes États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires de Tunisie Valeurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de Tunisie Valeurs, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **27 838 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **4 500 KDT**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 28 au niveau des notes aux états financiers qui décrit les événements postérieurs à la clôture qui sont liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur les activités de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

a. Prise en compte des revenus

Point clé de l'audit :

Les revenus comptabilisés en produits par la société s'élèvent au 31 décembre 2019 à 13 761 KDT et représentent 99% du total des produits d'exploitation.

Bien qu'une part significative de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la société, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits de la société.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la société en matière de reconnaissance des revenus ;
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- La revue analytique détaillée des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 03 et en particulier que les revenus ne sont constatés que s'il est probable que les avantages économiques associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise ; et
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

b. Estimation des provisions pour risques et charges

Point clé de l'audit :

Comme indiqué au niveau de la note 3.5 aux états financiers, compte tenu de l'exposition de la société à des risques divers, en partie spécifiques au secteur financier, et du degré de jugement élevé y associé, nous avons considéré que l'estimation des provisions pour risques constitue un point clé de notre audit.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Mener des entretiens avec la direction pour prendre connaissance des procédures mises en place par la société pour recenser l'ensemble des risques ;
- Procéder à des revues critiques des jugements formulés par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et apprécier le caractère raisonnable des estimations et hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour risques ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 Mars 2020

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE



FINOR
Karim DEROUCHE



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires de Tunisie Valeurs,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

- Le Conseil d'Administration réuni le 11 Février 2019 a autorisé votre société à céder 30% de sa participation dans la société « Integra Immobilière » à la société « INTEGRA PARTNERS », en date du 19 Février 2019, pour un montant de 2.628 KDT.

La plus-value enregistrée en 2019 sur cette opération s'est élevée à 273 KDT.

- Le Conseil d'Administration réuni le 11 Mars 2019 a autorisé votre société à céder les 20% restantes de sa participation dans la société « Integra Immobilière » dans le cadre d'une opération de rachat de cette dernière de ses propres actions appartenant à « Tunisie Valeurs ». Les actions cédées ont été évaluées à la date de la transaction à 1.752 KDT.

Le dénouement de l'opération s'est réalisé comme suit :

- Le transfert de propriété d'une villa sise à El Menzah 6 d'une valeur de 2.118 KDT TTC;
- Le versement d'une soulte pour la différence de prix d'un montant de 366 KDT La plus-value enregistrée sur cette opération en 2019 s'est élevée à 182 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- Le Conseil d'Administration réuni le 22 juin 2018 a autorisé votre société à demander à la SPLT de transférer 50% du bénéfice d'une promesse de vente au profit de « TUNINVEST FINANCE GROUP » pour l'acquisition d'un terrain au Lac de Tunis.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 11 mars 2019 a autorisé la rémunération des montants avancés par la société en lieu et place de « TUNINVEST FINANCE GROUP » au taux de 10% l'an.

L'encours de ces avances ainsi que les produits financiers rattachés et s'élevant à 3.005 KDT ont été totalement encaissés le 22 Octobre 2019.

Les produits constatés, à ce titre, en 2019 se sont élevés à 216 KDT.

- Le Conseil d'Administration réuni le 30 mars 2018 a autorisé votre société à octroyer un crédit à la société « Intégra Immobilière », en date du 15 mai 2017, d'un montant de 1.500 KDT pour une durée de 3 ans, rémunéré au taux de 8% l'an.

Les produits financiers constatés en 2019 sur ce prêt se sont élevés à 120 KDT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

- 1 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales ont été autorisés comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 11 Mars 2019 a décidé de renouveler le mandat du Directeur Général pour une durée de 3 ans qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Le conseil d'administration réuni le 11 Février 2019 a fixé la rémunération annuelle brute (hors bonus) du Directeur Général à 200.690 dinars à compter du 1^{er} Janvier 2019.

- Le conseil d'administration réuni le 29 Mars 2019 a élu Monsieur Fadhel ABDELKAFI en qualité de Président du conseil pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire appelé à statuer sur l'exercice 2021.

Le même conseil a reconduit au Président les mêmes rémunérations et avantages décidés par le conseil du 20 Octobre 2017, à savoir une rémunération annuelle nette de 180.000 dinars et un intéressement sur le résultat de 10% de l'enveloppe alloué au bonus.

- Le conseil d'administration réuni le 06 Septembre 2016 a décidé de céder à Monsieur Fadhel ABDELKEFI la voiture mise à sa disposition lors de l'exercice de ses fonctions de Directeur Général à la valeur comptable nette soit 104.000 dinars payable par tranches égales de 26.000 dinars sur une durée de 4 ans commençant le 31 Août 2017.

L'encours de cette créance a été totalement soldé au cours de l'exercice 2019.

- Par ailleurs, votre Conseil d'Administration a désigné Monsieur Slaheddine LARGUECHE en qualité d'administrateur délégué et l'a chargé de certaines missions, notamment de représentation.

2 Les obligations et engagements de Tunisie Valeurs envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se présentent comme suit (en TND) :

En TND	Directeur Général			Président du conseil			Administrateur délégué		Administrateurs	
	Charge 2019	Bonus 2018 servi en 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Bonus 2018 servi en 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Passif au 31/12/2019	Charge 2019	Passif au 31/12/2019
Avantage Court terme	200 690	109 375	24 461	295 542	234 375		81 000		60 000	60 000
Total	200 690	109 375	24 461	295 542	234 375		81 000		60 000	60 000

En outre, la société a mis à la disposition des dirigeants de la société des voitures de fonctions avec la prise en charge des frais y afférents.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 Mars 2020

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE



FINOR
Karim DEROUICHE

